

Le projet de revitalisation du commerce adopté par les élus de Saint-Hélen

🕒 Lecture : 2 minutes

Au cours du conseil municipal du jeudi 3 septembre, le projet de revitalisation du bourg de Saint-Hélen a été présenté. « C'est une absolue nécessité de maintenir un commerce de proximité dans notre commune de 1 662 habitants (estimation 2020) », déclare Olivier Boixière, premier adjoint. « Il nous faut sauver le seul commerce, le bar « Le bon accueil » et revitaliser, après la création du marché le samedi matin, l'offre commerciale de la commune. C'est l'attente de la population ».

Un projet estimé à 645 000 euros

La mairie a exercé son droit de préemption sur la vente du dernier commerce en centre-bourg. La commission commerces a travaillé sur le dossier et établi un cahier des charges pour revitaliser l'offre des services. L'estimation du coût de l'opération - achats des murs et du fonds, travaux et honoraires d'architecte, étude CCI - s'élèverait à 596 000 € + 49 375 € pour les frais d'études et de notaire. Pour le financement, 32 % de la somme totale serait à la charge de la commune. Les 68 % restants seraient subventionnés par la DSIL pour des travaux estimés à 406 000 €, par l'État avec la Detr, par Dinan Agglomération, par le plan de relance du Conseil départemental et ainsi que les loyers pour les murs. Le fonds de commerce sera rétrocédé à un repreneur.

Les élus à l'unanimité ont approuvé l'ensemble du projet. Un comité consultatif a été créé à la suite. Il sera composé d'Olivier Boixière qui le présidera assisté d'Olivier Tréhel, Aurore Pau et Serge Rivière. Ils seront rejoints par sept ou huit personnes représentant les villages hélennais.

Clect : Olivier Boixière titulaire

La Commission locale d'évaluation des charges transférées est composée de représentants des communes membres de l'agglomération. Pour la commune, Olivier Boixière a été élu titulaire et Jean-Michel Jourdan suppléant.